49e ANNÉE. — N° 17.158
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f 30f
France et Colonies... 9 » 17f 32f
Etranger..... 10 20f 40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MERCREDI 25 JUIN 1919
SAINTE FEBRONIE
SOLEIL: lever 5h18; coucher 8h50
LUNE: nouvelle le 27; P. Q. le 5

La soumission

L'Allemagne a tout épuisé : équivoques, faux-fuyants, bravades et jérémiades : il ne lui restait qu'à se soumettre. Elle se résoud à signer sans conditions selon le vœu de ses nationaux en grande majorité, vœu consacré par l'assemblée de Weimar. On lui a refusé toutes concessions et tout délai. Elle s'exécute dans une lettre où M. von Haniel, président de la délégation allemande, proteste contre « l'acte de violence » et la « force supérieure », en déclarant que la République allemande ne renonce pas pour cela à sa manière de concevoir l'injustice inouïe des conditions de paix... » Nous connaissons sa manière de concevoir l'injustice — et la justice !

Notre ennemie peut maudire ses juges; elle ne saurait désormais les récuser. En signant sans conditions, elle reconnaît que « l'Allemagne est responsable des pertes et dommages subis par les alliés en conséquence de la guerre imposée par l'agression ». En acceptant le principe, elle accepte toutes les mesures qui en assureront l'application. C'est un point acquis. Elle vient de contresigner le procès-verbal de ses aveux. Ce papier-là ne sera jamais déchiré.

A la question qui se posait ces jours derniers : l'Allemagne signera-t-elle ? se substitue celle-ci : l'Allemagne exécutera-t-elle le traité ? Nous n'avons pas oublié les menaces d'agitation révolutionnaire des social-démocrates ni les calculs cyniques des impérialistes se flattant par la signature de gagner du temps, et aussi des vivres et des conditions meilleures.

Dans la note où le gouvernement allemand se déclarait prêt à signer sous réserves de conditions, il déclinait « toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient menacer l'Allemagne quand apparaîtra l'impossibilité d'exécuter les conditions de paix. » Il réfutait par avance « tout reproche de fausseté ». Ces précautions dilatoires s'entendent assez bien. Mais dans l'ultimatum des alliés M. Clemenceau a pris soin de marquer qu'ils tiendront l'Allemagne pour responsable de l'exécution du traité dans toutes ses stipulations. C'est la caution de la paix future.

Nous sommes les maîtres de l'heure, comme nous l'avons été du champ de bataille et du terrain diplomatique. Nous saurons gagner la paix jusqu'au bout, comme la guerre. Nous maintiendrons l'Allemagne par la force sur le chemin de la justice. En violant les engagements pris, l'Allemagne consommerait sa ruine. Il n'y va pas seulement de son honneur, dont se préoccupe un peu tard M. von Haniel, il y va de sa vie.

LE FAIT MORAL DU TRAITÉ DE PAIX

A l'heure décisive de la signature, quand, le masque tombé, il s'est agi pour elle d'exprimer son suprême espoir, la République allemande n'a pensé ni à Dantzig, ni à la Sarre, ni à la Pologne, ni aux milliards que les alliés lui réclament : elle n'a songé qu'au kaiser et aux criminels qu'elle doit livrer.

Depuis deux mois, à Versailles, elle semblait diriger ses efforts à s'alléger surtout de redevances financières et d'obligations économiques. Elle nous menaçait tour à tour de sa disparition par le bolchevisme ou la famine, chantage de débiteur agitant aux yeux de son créancier l'épouvantail de son suicide. L'ultimatum, brusquement, anéantit l'échafaudage énorme de ses arguments, et le cri sincère, enfin, s'échappe : les clauses capitales du traité apparaissent tout autres, ce sont celles de la responsabilité de la guerre et des sanctions. On offrirait aujourd'hui Dantzig à la république allemande en échange de l'empereur qu'elle a détrôné, qu'elle préférerait son empereur; on lui remettrait 20 milliards contre l'aveu de sa culpabilité, qu'elle aimerait mieux payer.

Ainsi le dernier renfort, l'armature de la République allemande se révèlent : ils sont l'âme même de l'empire. Les débats sur le commerce, l'argent, les territoires n'étaient que des actions secondaires de la lutte, destinées à en cacher le véritable objet. Le peuple allemand croyait que ses délégués protégeaient ses propriétés et sa bourse; il s'agissait au fond de le maintenir dans l'unité formée par les Hohenzollerns. Une dette nationale, si lourde qu'elle soit, se paie quand le pays produit; elle renforce l'union au lieu de la détruire. Malgré les 5 milliards, la France a connu, de 1872 à 1880, une période de prospérité économique splendide. Les milliards que les alliés imposent à l'Allemagne pouvaient donc lui faire trouver, dans le devoir commun de les payer, un renouveau de production industrielle et d'union patriotique. L'essentiel même du germanisme était, en tout cas, sauvé.

Mais que le peuple allemand apprenne que ses dirigeants se sont, pour lui, reconnus imposteurs et coupables, l'intangible idole s'écroule et, avec elle, le principe vital de la confédération. Depuis Fichte qui, après Iéna, posait le moi en face du monde et le moi allemand au centre de l'humanité, jusqu'à Treitschke qui, après 1870, exaltait le Germain au-dessus des peuples et la Prusse au sommet de l'Allemagne, tous les maîtres d'outre-Rhin, philosophes de haute marque ou instituteurs, ont travaillé sans relâche à l'édification de l'orgueil allemand. La puissance économique de l'empire n'était pas la cause, mais la résultante de son unité morale. L'Allemand n'a conquis, tué, pillé qu'au nom d'une vérité supérieure, comme les inquisiteurs torturaient pour la gloire de leur fanatisme. La foi allemande, la souveraineté allemande étaient de droit. Le ciment qui liait ces royautés et ces provinces en faisceau formidable était leur conscience apprise d'appartenir à une race élue.

La République allemande a précipité la signature de l'armistice, avant que la grande bataille de Foch ait donné ses foudroyants effets, pour que le prestige de l'organisation militaire impériale restât intact aux yeux des Allemands. Brockdorff-Rantzau a reculé aux dernières limites la signature du traité de paix pour sauver aux yeux des Allemands l'unité vivante, la discipline morale de l'empire. Le vrai conflit, celui où le kaiser, en août 1914, a jeté le monde, ne s'est montré dans toute sa précision qu'à son dernier sursaut, au choc rendu inévitable de ces clauses morales que M. Clemenceau rappelait à chaque envoi de texte, et dont Brockdorff noyait l'importance dans le tintamarre confus de ses contre-propositions.

Si la Société des nations a un sens, elle doit s'élever sur le monde civilisé comme l'ultime expression de l'équité humaine. La force de M. Wilson a toujours été là, dans cette idée de justice que le hasard lui a fait représenter. Le premier grand procès à résoudre, celui dont dépend tout l'avenir, est celui de tout un passé d'erreurs qu'incarnent Guillaume II et ses suppôts. La Société des nations pourra devenir plus tard un tribunal d'équilibration financière, économique, voire de la lutte internationale des classes, mais elle ne peut naître que sous l'aspect certain du droit. Dans sa dernière crise, la République allemande l'a compris. Elle a chancelé sous l'angoisse. L'âme de l'empire, qui est encore la sienne, a senti du coup qu'elle se désagrégeait. Les comédies politiques et les scénarios préparés ne dissimulent plus rien. Le fait moral se dresse dans son importance plénière. La victoire des alliés est bien, selon la formule devenue banale, celle de la force mise au service du droit contre le droit esclave et produit de la force.

Jacques DUVAL.

LA CAPITULATION DE L'ALLEMAGNE

La signature aura lieu à Versailles à la fin de la semaine

De nouveaux plénipotentiaires allemands sont désignés à cet effet

Paris, 24 juin. — *Les dernières phases qui ont abouti à la capitulation finale de l'Allemagne ont été mouvementées. Retraçons succinctement ces faits historiques.*

Dimanche soir, à onze heures quinze, les alliés avaient fait remettre à von Haniel, à Versailles, le refus repoussant toute modification du traité de paix.

Lundi, à deux heures quarante-cinq du matin, M. von Haniel faisait parvenir au secrétariat de la Conférence une nouvelle Note demandant un délai de quarante-huit heures. Le secrétariat de la Conférence faisait immédiatement traduire le document rédigé en allemand. Peu de temps après, M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence, et son chef de cabinet, M. Arnavon, se rendaient chez M. Clemenceau. Il prit connaissance du document et pria M. Dutasta d'aller le communiquer à MM. Wilson et Lloyd George. Quand M. Dutasta se présenta chez M. Wilson, le président dormait, mais on n'hésita pas à le réveiller. Il se vêtit en hâte et reçut dans sa chambre à coucher les diplomates français. Il fut d'avis que le conseil des Quatre se réunisse de bonne heure dans la matinée, et exprima sa satisfaction qu'en lui apportant à la première heure le document on lui eût donné la possibilité de réfléchir tout à son aise.

Chez M. Lloyd George, on réveilla le secrétaire particulier M. Hankey. Là on hésitait devant la responsabilité de troubler le sommeil du chef de gouvernement. Cependant on s'y résolut. Le premier ministre exprima sur-le-champ son avis, et comme il se sentait encore un peu indisposé à la suite de son voyage sur le front, il demanda que la réunion eût lieu chez lui.

MM. Dutasta et Arnavon regagnèrent le quai d'Orsay après avoir prévenu M. Sonnino, chef de la délégation italienne, et le baron Makino, ministre des affaires étrangères du Japon.

A neuf heures du matin, MM. Lloyd George, Wilson et Clemenceau, Sonnino et Makino étaient chez M. Lloyd George. La délibération ne fut pas longue, car tout le monde était d'accord. A dix heures trente, la délégation allemande recevait la réponse finale des alliés.

Refus pur et simple d'accorder le moindre répit. Les délégués allemands manifestaient une grande dépression. MM. von Haniel et von Lersner déclaraient ouvertement que le peuple allemand se déshonorerait pour toujours s'il consentait à livrer des chefs de son armée et à assister sans protester à la mise en jugement de son ex-kaiser. Von Haniel était décidé à ne pas remettre lui-même au colonel Henry la réponse de Weimar et à ne pas signer le traité de paix.

A quatre heures quinze, un radiotélégramme de Weimar arriva à l'adresse de von Haniel. Ce Message fut déchiffré en un quart d'heure.

A quatre heures cinquante, von Haniel faisait demander d'urgence le chef de la mission militaire française. Le colonel Henry se rendit dans les bureaux de la délégation. Le baron von Lersner lui remit sans commentaire une courte note que von Haniel avait rédigée et signée de son nom à la suite du télégramme chiffré qu'il avait reçu du gouvernement allemand. C'était la capitulation finale de l'Allemagne.

Le colonel Henry monta en automobile et se rendit au ministère des affaires étrangères. Il rendit compte au ministre de la remise du document et remit celui-ci au ministre.

LA SIGNATURE

Paris, 23 juin. — La signature de la paix n'aura pas lieu avant vendredi au plus tôt. La nouvelle délégation n'arrivera pas, en effet, avant mercredi. On procédera probablement jeudi à une minutieuse vérification des pouvoirs, portant non-seulement sur les termes des pièces accréditant les délégués, mais aussi sur les sceaux les authentifiant.

D'autre part, il sera nécessaire de procéder à une nouvelle impression du préambule du traité de paix où sont consignés les noms des délégués allemands qu'il faudra rectifier lorsqu'on connaîtra la composition exact de la nouvelle délégation. Il est dès maintenant acquis que von Haniel n'est pas désigné pour signer le traité de paix.

Déclarations du président Bauer

Berlin, via Bâle, 23 juin. — Les déclarations suivantes ont été faites par le président Bauer à un rédacteur des « Nouvelles politiques et parlementaires » de Berlin :

« Nous nous efforcerons d'exécuter le traité de paix afin de dissiper la méfiance et la haine et de créer des relations amicales avec les travailleurs de tous les pays, car seule une collaboration internationale permettra d'adoucir la servitude et la misère du prolétariat mondial. »

Le gouvernement d'empire a pleins pouvoirs

Bâle, 23 juin. — L'Assemblée nationale a déclaré juste la conception d'après laquelle le gouvernement d'empire a, comme auparavant, pleins pouvoirs pour signer le traité de paix.

Weimar, via Bâle, 23 juin. — La réponse de l'Entente est arrivée dimanche à dix heures du soir. Le cabinet s'est réuni à onze heures et après une courte délibération a adressé à l'Entente une nouvelle Note demandant de prolonger le délai de 48 heures. Les communications télégraphiques avec Versailles étant dérangées, la réponse arriva seulement dans la matinée d'aujourd'hui lundi, apportant un refus pur et simple.

Le cabinet se réunit alors de nouveau et décida de prier le président Fehrenbach de convoquer l'Assemblée nationale aujourd'hui pour une nouvelle consultation. Le gouvernement désirait obtenir de l'Assemblée de nouveaux pouvoirs, ne considérant pas le vote d'hier comme un blanc-seing, mais seulement comme une autorisation de signer sous les réserves formulées par le président du conseil Bauer.

Au Conseil des Quatre

Paris, 23 juin. — Le Conseil des Quatre s'est réuni aujourd'hui. Il a délibéré sur la question des réparations à accorder à la Belgique par le traité autrichien; sur le sabordage de la Scapa-Flow. Ce sabordage a été renvoyé à une commission spéciale composée d'experts maritimes qui examineront les conditions dans lesquelles a été opéré le coulage de la flotte et proposeront des sanctions.

Au conseil des ministres

Paris, 24 juin. — Les ministres se sont réunis en conseil ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré. Ils ont félicité le président du conseil pour l'heureux aboutissement des négociations de paix. Puis le conseil a examiné les différentes questions parlementaires et politiques qui sont liées à la signature de la paix.

Les membres du cabinet portent leurs félicitations à M. Clemenceau

Paris, 23 juin. — Tous les membres du cabinet se sont rendus vers 7 heures du soir au ministère de la guerre pour apporter les félicitations au Président du Conseil qui a reçu également la visite de M. Millerand, haut-commissaire de la République en Alsace et en Lorraine.

M. Clemenceau surveillera lui-même les préparatifs de la signature

Paris, 23 juin. — M. Clemenceau ira demain à Versailles en compagnie de M. Dutasta pour se rendre compte des aménagements faits au château en vue de la cérémonie de la signature du traité.

Un mot du président du conseil

Paris, 24 juin. — M. Clemenceau a appris à cinq heures cinq exactement, par un coup de téléphone, l'acceptation par les Allemands du traité de paix. Le président a alors serré la main des ministres et de ses collaborateurs qui se trouvaient à l'hôtel de la rue Saint-Dominique en leur disant : « Ah ! Messieurs, voilà quarante-neuf ans que j'attends cette minute-ci ! »

M. Clemenceau s'est rendu à l'hôtel des Invalides, où il a assisté au tir du premier coup de canon en l'honneur de la signature du traité.

A Versailles

Versailles, 23 juin. — Les forts de Satory ont tiré 100 coups de canon pour avertir la population versaillaise de la bonne nouvelle. Toutes les cloches des environs ont sonné de sept heures et demie à huit heures et demie.

Versailles, 24 juin. — Par quelle voie mystérieuse le public versaillais a-t-il connu presque à la minute où les délégués l'apprenaient eux-mêmes la décision du gouvernement d'empire ? Toujours est-il que, dès cinq heures, la foule se portait vers l'hôtel des Réservoirs, siège de la délégation allemande, et que des barrages devaient être en hâte organisés, par crainte d'incidents. Des cordons de troupes furent établis, mais la foule, cette fois, ne songeait pas à conspuer les Allemands, qui, du reste, avaient eu l'idée de ne point quitter leurs appartements. De tous les groupes montaient des refrains patriotiques; et quand les premiers coups de canon éclatèrent, l'enthousiasme ne connut plus de bornes. Devant les cafés où jouent chaque soir des orchestres symphoniques, des bals s'organisèrent. On dansa avec frénésie jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les élèves de l'Ecole d'horticulture, ayant avisé dans la cour de l'hôtel de ville des canons allemands, s'attelèrent à l'un de ces engins et le promenèrent dans les rues de la ville. Pendant ce temps, là-bas, du côté de l'hôtel des Réservoirs, régnait un silence de mort.

Le traité devant la Chambre

Paris, 23 juin. — Le traité de paix signé, quand et comment sera-t-il ratifié par le Parlement français ? La Chambre a décidé de nommer vendredi la commission spéciale qui sera chargée d'examiner les clauses de ce pacte, mais il est possible qu'elle ne le connaisse officiellement que mardi prochain. On prévoit en effet dans les milieux politiques que les formalités exigées pour la signature nécessiteront plus de temps que l'on ne pouvait tout d'abord l'espérer, étant donnée l'obligation où se trouveront les représentants des puissances de procéder au récolement des textes.

On ne croit pas que M. Clemenceau puisse apporter le traité de paix avant vendredi au Palais-Bourbon et on incline à penser que ce dépôt pourrait bien n'être effectué que mardi.

Ce ne sera pas, croyons-nous, une simple formalité. Le Président du conseil tiendra en effet à résumer la tâche accomplie depuis la signature de l'armistice.

Coïncidence et justice

Paris, 24 juin. — Par une singulière et frappante coïncidence, à la fin de l'après-midi du 23 juin 1914 on apprenait à Paris que l'archiduc François-Ferdinand et sa femme venaient d'être assassinés à Sarajevo; et le 23 juin 1919, à la fin de l'après-midi, le premier coup de canon annonçait à la population parisienne que l'Allemagne avait accepté de signer sans conditions le traité de paix.

Ainsi, à cinq années de distance, jour pour jour, heure pour heure, les deux événements historiques se sont accomplis : celui qui devait provoquer la guerre et celui qui a définitivement mis fin aux hostilités.

Comment Foch apprit la nouvelle

Coblentz, 24 juin. — A Kreuznach, ville d'eaux très connue sur le Rhin, le maréchal Foch a son quartier général. Arrivé ce matin avec une petite escorte, le maréchal s'installa dimanche et attendit les nouvelles. Vers six heures du soir, Foch, accompagné de son chef d'état-major, alla faire en auto une tournée sur les bords du Rhin. Revenu une heure après, il était en conversation avec un général, quand le téléphone résonna. Foch rompit la conversation et alla à l'appareil.

« L'Assemblée nationale a voté l'acceptation de la paix, » disait une communication de Paris, confirmée quelques minutes plus tard par Mayence. Le maréchal ne prononça pas une seule parole, mais son entourage comprit à son attitude toute l'émotion que lui causait cette heureuse nouvelle.

L'impression à Paris

Paris, 23 juin. — L'annonce de la nouvelle de l'acceptation allemande des conditions du traité de paix, connue après cinq heures au ministère des affaires étrangères, gagna immédiatement les couloirs de la Chambre, les rédactions de journaux et la ville par les éditions spéciales des journaux que sur les boulevards les passants arrachaient. Des groupes se formaient. On commentait la nouvelle qui délivrait des journées énervantes et trop prolongées des négociations, et ce fut bientôt l'enthousiasme.

Du jour où l'Allemagne demanda l'armistice et où le feu cessa sur les fronts, les drapeaux sortirent, le pavoisement commença, les repas s'expédièrent rapidement. On avait hâte de descendre dans la rue. Les boulevards furent bientôt trop étroits pour contenir ce fleuve. Les taxis, les autobus durent abandonner la place, changer leurs itinéraires ou renoncer à continuer leur service, et l'on revit ce qu'on avait déjà vu durant trois jours : les hommes et les femmes, bras-dessus bras-dessous, criant, dansant, faisant des rondes et des farandoles, courant, entonnant la « Marseillaise ». On traînait des canons allemands fleuris de drapeaux. Les soldats alliés, ardents à se mêler à la fête, étaient à chaque pas l'objet des ovations populaires.

Quand les pièces de 5, qui avaient tiré la salve d'artillerie aux Invalides, voulurent regagner le fort de Vincennes, la foule les obligea à défiler par les boulevards. Des feuillages arrachés au jardin des Invalides et aux arbres de l'esplanade décorèrent vite les canons et les caissons. Des jeunes filles, des femmes fleurirent les poilus escortés par une foule en délire. Les artilleurs s'engagèrent rue Royale tandis que des milliers de poitrines les acclamaient vigoureusement. Des jeunes gens étaient grimpés aux côtés des artilleurs sur les caissons, voire sur les chevaux.

Au quartier latin, la jeunesse des écoles n'était pas moins enthousiaste. On chantait, on dansait et faisait des monômes. Dans certaines rues de Montmartre, des bals improvisés réunirent de nombreux couples évoluant aux sons de phonographes. Place de la République, la foule, descendue des faubourgs, était dense. Au coin des rues les chanteurs ambulants vendaient les chansons populaires

A la fin de la soirée, comme lors de l'armistice, Mlle Chenal, brandissant des drapeaux, chanta la « Marseillaise » au balcon de l'Opéra, la foule reprenant en chœur. Des clairons, des trompettes, des pétards, des flammes du Bengale éblouissantes, tandis que des milliers de gosiers entonnaient le populaire « Madelon ». A l'Opéra-Comique, la « Marseillaise » était chantée après le second acte. A l'Opéra, Mlle Germaine Lubin chantait aussi les strophes immortelles après le second acte de « Thaïs ». A la Comédie-Française enfin, « Marseillaise » encore et de plus une poésie, « la Paix victorieuse ». Dans les trois théâtres, enthousiasme et accompagnement en chœur du public. La fête des vainqueurs était commencée; elle dura jusqu'au milieu de la nuit.

En province

Paris, 24 juin. — Les dépêches signalent que l'annonce de l'acceptation par les Allemands des conditions de paix a suscité dans le pays tout entier le plus vif enthousiasme. De 5 h. 30 à 7 heures du soir, dépêches et coups de téléphone annoncèrent dans toutes les grandes villes de France l'heureuse nouvelle. Les journaux, par des éditions spéciales, la firent connaître au public. Des manifestations spontanées s'organisèrent; cortèges, chants d'hymnes patriotiques. Dans quelques villes, des retraites aux flambeaux parcoururent les rues au milieu de la joie générale. Dans les régions libérées, l'allégresse patriotique a été particulièrement vibrante.

Congés dans les écoles

Paris, 23 juin. — M. Lafferre, ministre de l'instruction publique, à l'occasion de la signature de la paix, donne congé aux élèves des Facultés, lycées et collèges le mercredi 25 juin.

L'enthousiasme en Alsace et en Lorraine

Strasbourg, 24 juin. — A sept heures du soir, les journaux publièrent des éditions spéciales annonçant la signature des Allemands. Aussitôt, un enthousiasme indescriptible s'empara de Strasbourg, et la ville fut immédiatement pavoisée, tandis que les cloches des églises sonnaient. La population se précipita avec allégresse dans les rues, puis des cortèges se formèrent, qui parcoururent la ville en chantant la « Marseillaise ».

Devant la statue de Kléber et devant la maison de la Marseillaise, des manifestations se produisirent, des milliers de personnes vinrent acclamer la France.

De toutes les villes d'Alsace on annonce des manifestations semblables.

Metz, 24 juin. — Hier, la voix grave et puissante de la Mutte et une salve de 101 coups de canon tirés du fort Saint-Quentin ont appris aux Messins que l'Allemagne signait le traité de paix, rendant Metz et la Lorraine à la France.

La joie est grande dans la ville.

En Belgique

Anvers, 24 juin. — Dès la réception de la nouvelle annonçant que les Allemands signeront la paix, le drapeau national a été hissé sur la tour de la cathédrale, dont le carillon a joué des airs joyeux. Les bateaux ont actionné leurs sirènes, les canons des forts ont tiré des salves. Une foule enthousiaste s'est répandue dans les rues.

En Grande-Bretagne

Londres, 24 juin. — La nouvelle de l'acceptation des conditions de paix par les Allemands n'a pas été accueillie à Londres par les mêmes manifestations délirantes qui marquèrent la réception de la nouvelle concernant la signature de l'armistice. La foule s'est rassemblée dans la banlieue, et quelques pièces d'artifice furent tirées, et quelque, à Leith et à Granton, les sirènes des vaisseaux ancrés dans les ports se firent entendre pendant plusieurs heures. A Edimbourg, des milliers de personnes se rassemblèrent au centre de la ville, poussant des hourras frénétiques. Bientôt les maisons furent pavoisées, et des feux de joie ont été allumés par les enfants.

Le départ de M. Wilson

Paris, 23 juin. — M. Wilson partira le soir de la signature pour Brest, où il s'embarquera le lendemain à destination des Etats-Unis.

La Suisse démobilise

Berne, 24 juin. — Le Conseil fédéral a l'intention de licencier les troupes mobilisées dernièrement pour protéger la frontière nord après la signature du traité de paix.

Les représentants de l'Italie

Paris, 23 juin. — On assure que si la signature intervient après jeudi, M. Tittoni, ministre des affaires étrangères et chef de la nouvelle délégation italienne à la Conférence de la paix, aura le temps d'arriver avec ses collègues pour la signature.

Ils violent déjà le Traité !

A Berlin, des cavaliers de la garde brûlent les drapeaux français qui devaient être restitués

Coblentz, 24 juin. — Seize drapeaux de la guerre de 1870-1871, qui devaient être rendus à la France, ont été enlevés du Zeugraus, à Berlin, et brûlés.

Un officier et dix hommes de l'ancienne cavalerie de la garde entrèrent au musée et réclamèrent les trophées, menaçant de mort les gardiens en cas de résistance. Ceux-ci ne purent que leur désigner les drapeaux qui étaient déjà emballés dans des caisses et prêts à prendre le chemin de la France.

Les caisses furent transportées par des soldats et des étudiants au pied du monument de Frédéric-le-Grand. On les ouvrit et on y versa de l'essence. Quand les flammes apparurent, quelqu'un commença à chanter le « Deutschland uber alles », qui fut repris en chœur par la foule, et qui dura jusqu'à ce qu'il ne restât aux hampes que des morceaux de métal noirci, tordus par le feu.

Deux des drapeaux avaient été décorés par Napoléon Bonaparte, douze autres avaient été capturés pendant la guerre de 1870 et deux au cours de cette guerre.

EXTÉRIEUR

Malgré la signature, les Allemands marcheront contre la Pologne

Amsterdam, 23 juin. — Une proclamation a été lancée par August Winning, représentant de l'Allemagne auprès des républiques d'Esthonie et de Lettonie, dans laquelle il dit notamment :

« La population des provinces orientales peut se reposer sur le gouvernement impérial. Le gouvernemnt actuel n'acceptera ni ne signera une paix qui abandonne les provinces orientales. Il est résolu à résister par la force armée à toute tentative des Polonais pour pénétrer dans les territoires en litige, et ceci, soit que l'invasion polonaise devance ou suive le refus de signer les conditions de paix.

» Même au cas où le gouvernement serait renversé parce qu'il refuse de signer et remplacé par une minorité disposée à le faire, nous, dans l'Est, nous n'accepterons jamais une telle décision. La population de l'Est doit demeurer ferme et accepter les graves conséquences de cette attitude. »

RUSSIE

La Finlande se constitue en république indépendante

Helsingfors, via Londres, 23 juin. — La Diète finnoise a adopté, le 21 juin, par 165 voix contre 22, un projet de loi comportant une réforme de la constitution finnoise. Par ce projet de loi, qui avait été primitivement rejeté et a été repris en raison de l'échec des propositions du gouvernement, la Finlande est désormais une république indépendante. Le premier président sera élu par la Diète ou sinon par un plébiscite. Le président restera en fonctions pendant six mois. La Diète s'est ajournée après ce vote et ne se réunira pas avant le 20 octobre.

Les Allemands attaquent en Esthonie

Reval, 24 juin. — Le 20 juin au soir, un détachement d'environ trois cents hommes a attaqué Vidrish, à 20 kilomètres au sud de Lemsal, et enlevé cette localité. Une conférence devait avoir lieu entre les représentants esthoniens et ceux de la landwehr, le 21 juin, à douze heures, en vue d'apaiser les conflits engagés. A l'heure dite, non seulement les délégués de la landwehr ne se présentèrent pas, mais les Allemands attaquèrent sur la ligne Vidrish-Roopa.

En direction de Venden, la landwehr allemande a attaqué sur tout le front, golfe de Pernau, Vankula, Ronneburg, avec des forces considérables. La bataille continue. Partout, ce sont les Allemands qui ont attaqué les premiers.

ALLEMAGNE

Des troubles éclatent à Berlin

Copenhague, 24 juin. — Des troubles sérieux, dus au manque de vivres, ont éclaté hier après-midi dans la partie sud de Berlin et en particulier près de la gare du chemin de fer de Stettin. De nombreuses boutiques ont été pillées, et les troupes ont dû être appelées pour rétablir l'ordre.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain la suite de notre intéressant feuilleton L'HORRIBLE DRAME.

Ce que disent les Journaux

LA SIGNATURE DE LA PAIX

Paris, 24 juin. — L'Allemagne s'incline et reconnaît notre victoire. Elle accepte de signer le traité de paix sans réserves.

Certes, écrit M. Charles Chaumet, dans l'**Avenir**, nous sommes heureux de voir enfin se terminer cette trop longue période d'attente qui provoquait dans tous les pays de l'Entente un malaise grandissant. La paix signée marque le début d'une ère nouvelle :

« Mais la tâche de la nation n'est point terminée, il nous reste à consolider notre victoire, à garantir la paix si chèrement acquise, à lui faire porter ses fruits légitimes. Le traité de paix est signé. Il reste à le faire exécuter. N'aurons-nous en main qu'un chiffon de papier? Là est l'angoissante question. L'Allemagne avait signé l'armistice. Elle en a violé presque toutes les clauses. Il faut s'attendre à ce que nos ennemis, dont nous connaissons l'insondable mauvaise foi, mettent encore tout en œuvre pour éluder leurs obligations. C'est à nous qu'il appartient de défendre nos intérêts et nos droits avec clairvoyance, avec vigilance, avec une inébranlable fermeté. »

Le **Matin** attire l'attention sur la violence de la protestation de von Haniel qui accompagne la capitulation finale de l'Allemagne. Il y a plus que des récriminations platoniques, surtout si l'on songe aux menaces formelles contenues dans la Note remise la veille et à l'allusion au soulèvement possible des populations de l'Est. »

D'autre part, notre confrère fait observer :

« Sans doute le traité avec l'Allemagne marque plutôt une évolution vers la paix que la réalisation de cette paix, puisque pendant les mois qui vont suivre des questions aussi essentielles que celle des réparations auxquelles a droit le peuple français vont être remises sur le tapis, débattues, et qu'elles ne seront heureusement résolues que si les alliés se montrent fermes et énergiques. »

Saint-Brice (**Journal**) met en lumière ce fait que l'on a laissé dans l'ombre : c'est le soldat victorieux qui a fait aboutir la négociation :

« La prolongation de la Conférence, l'intervention des hommes d'Etat ont relégué les soldats à l'arrière-plan; ces soldats sont cependant restés sous les armes, et c'est à la menace de leurs canons qu'il a fallu recourir en dernier ressort pour rappeler à la réalité un adversaire qui commençait déjà à relever la tête. Puisse l'enseignement ne pas être perdu. »

Saint-Brice estime lui aussi que, après la signature :

« La vigilance s'impose d'autant plus qu'il y a dans le traité une part trop large aux imprécisions, à défaut de garantie morale. La paix qui s'ouvre ne peut être durable qui si les champions du droit restent unis assez longtemps pour perpétuer l'ordre nouveau qu'il ne suffit pas de projeter ni même de créer, mais qu'il faut maintenir. »

L'**Homme Libre** dit :

« Si l'attitude dernière de l'Allemagne devant la paix nous éclaire un peu plus encore sur la valeur qu'il faut accorder à sa moralité, pouvons-nous nous fier à sa signature pour le maintien de la paix ? En aucune façon. »

M. Alfred Capus (**Figaro**) pense que :

« Nous avons le droit de considérer un pareil triomphe à la fois comme le plus glorieux de notre histoire et comme un événement sans précédent dans l'histoire de l'humanité. »

Mais M. Pierre Bertrand, dans la **Politique**, croit que notre joie très légitime doit se modérer, car la formalité qui vient de s'accomplir n'est en aucun sens décisive :

« Les préliminaires que l'ennemi accepte, il faut qu'ils soient ratifiés maintenant par les Parlements des puissances alliées. Cela n'ira pas de soi partout.

» En France, on peut certes prévoir que les Chambres se résigneront; en Angleterre, on peut être assuré d'une approbation enthousiaste.

» Mais, par contre, aux Etats-Unis la situation est loin d'être claire. Le projet de disjoindre du traité les articles relatifs à la Société des nations équivaut à repousser tout le traité. Si l'opposition persiste dans l'attitude qu'elle a prise, la signature de la grande république américaine ne sera pas maintenue, et l'instrument diplomatique, qui n'était déjà pas fameux, où M. Wilson a mis son paraphe, perdra encore de sa valeur. »

L'**Action française** souligne elle aussi la menace contenue dans la Note d'acceptation de l'Allemagne, que tous les Allemands sauront bientôt par cœur, qui deviendra sans doute le point de départ d'une propagande nationaliste, qui peut dès demain servir d'argument à l'Assemblée de Weimar pour en appeler au peuple allemand. Il est aussi un encouragement à cette armée de l'Est que ses chefs tiennent toujours prête à se jeter sur la Pologne. Les alliés auraient tort de négliger cette excitation à la haine et à la revanche. »

Dans le même journal, M. Jacques Bainville fait ces remarques :

« Les Allemands ont la promesse de modifications successives, et ils ont encore réussi à entourer leur signature de protestations et de réserves qui ont été repoussées en partie, mais dont les principales subsisteront. En somme, les choses ne se seraient pas passées autrement si les négociations avaient eu lieu avec l'ancien Reichstag, sous Guillaume II, empereur et roi. Il semble même que Guillaume II soit dans la coulisse, comme Abdul-Hamid restait derrière les Jeunes-Turcs. »

Pour M. Marcel Cachin, leader des socialistes (**Humanité**):

« La paix qui se signe à cette heure n'est pas durable. Elle est empoisonnée par tous les vices du monde qui s'en va. »

Quelques conséquences de la loi de 8 heures

Avant la guerre, à 10 heures de travail par jour, 1,000,000 d'ouvriers français, de 25 à 40 ans, donnaient 10,000,000 d'heures de travail par jour.

La guerre a occasionné un déchet d'environ 1/5 (morts, disparus, blessés incapables) parmi ces hommes mobilisés dans la force de l'âge. Restent donc 800,000 de ces ouvriers, qui, aujourd'hui, avec la journée de 8 heures de travail par jour, représentent 6,400,000 heures de travail. D'où, actuellement et journellement, une différence en moins de 3,600,000 heures de travail par rapport aux 10 millions d'heures de travail avant la guerre.

Multipliez cette différence par 300 jours (un an), et vous arrivez au total de 1,080,000,000 !

C'est donc, en une année, plus d'un milliard d'heures perdues pour la production française !

C'est, assurément, un joli résultat !

Le mouvement gréviste

LA GREVE DE LA METALLURGIE S'AGGRAVE

Paris, 23 juin. — La grève des métallurgistes, qui semblait vouloir se maintenir sur le terrain corporatif, d'après les déclarations mêmes des Syndicats intéressés, glisse petit à petit et plus rapidement depuis hier sur le terrain social, et actuellement tend à se transformer en mouvement plus spécifiquement politique. Le comité d'entente, qui est quelque chose comme le conseil d'administration de la grève, groupe trois grands Syndicats : métaux, mécaniciens, voitures et aviation, plus les industries électriques, dont une partie seulement participe au mouvement. Or, dans sa réunion de dimanche après-midi, qui fut très longue et assez mouvementée, l'Union des mécaniciens a voté un ordre du jour déclarant que doit se poursuivre dès maintenant l'action révolutionnaire commencée par les comités de grève de la région parisienne, et décidant d'entrer résolument dans la seule action efficace pour la classe ouvrière. De son côté, le Syndicat des métaux, après avoir repoussé les propositions patronales, a voté un ordre du jour d'allure nettement politique. Les travailleurs de la voiture-aviation, dans leur réunion de l'après-midi, ont voté une résolution identique. Dans ces trois réunions, on a demandé à la C. G. T. de faire agir immédiatement le cartel interfédéral pour assurer la solidarité entre tous les membres de la classe ouvrière sur la question sociale.

Enfin, après une longue délibération, qui, commencée dimanche matin, ne s'est terminée que très tard dans la nuit, la Fédération des métaux, par l'organe de son conseil national, a décidé de saisir au plus tôt la C. G. T. et le cartel interfédéral de la situation, en demandant une action immédiate non seulement dans la métallurgie, mais dans toutes les corporations.

L'amnistie aussitôt la paix

Paris, 24 juin. — Le gouvernement arrêtera les termes du projet d'amnistie qu'il soumettra aux Chambres dès que le traité de paix aura été signé par les Allemands.

Et les destructions de stocks américains continuent !

Le Mans, 23 juin. — Au camp d'Auvours, les soldats américains continuent à détruire des stocks énormes de tabac, chaussures et chemises, plutôt que de les emporter ou d'en faire profiter les habitants de la région.

Les achats de denrées en France

Paris, 23 juin. — Les instructions ministérielles suivantes ont été adressées par dépêche au service des contributions indirectes :

« Le ministre est informé que les services des armées américaines mettent en vente sur divers points du territoire des denrées alimentaires et coloniales. Prenez des dispositions, après entente avec vos collègues de la régie, pour que les autorités américaines soient partout prévenues que ces opérations ne peuvent être effectuées que moyennant paiement des droits et taxes, et pour que les municipalités notifient aux particuliers qu'en achetant des denrées n'ayant pas acquitté ces droits et taxes, ils s'exposera

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

L'Allemagne accepte de signer
mais proteste violemment

Paris, 23 juin. — La note par laquelle le gouvernement de l'Allemagne souscrit aux conditions des alliés et que le plénipotentiaire von Haniel a adressée cette après-midi à M. Clemenceau est ainsi conçue :

Délégation allemande
de la Paix

A son Excellence Monsieur Clemenceau, Président de la Conférence de la paix.

Versailles, le 23 juin 1919.

Monsieur le Président,

Le ministre des affaires étrangères m'a chargé de communiquer à Votre Excellence ce qui suit :

Il est apparu au gouvernement de la République allemande, consterné par la dernière communication des gouvernements alliés et associés, que ceux-ci sont décidés à arracher à l'Allemagne par la force l'acceptation des conditions de paix même qui, sans présenter une signification matérielle, poursuivent le but de ravir au peuple allemand son honneur.

Ce n'est pas un acte de violence qui peut atteindre l'honneur du peuple allemand.

Le peuple allemand, après les souffrances effroyables de ces dernières années, n'a aucun moyen de le défendre par une action extérieure.

Cédant à la force supérieure et sans renoncer pour cela à sa manière de concevoir l'injustice inouïe des conditions de paix, le gouvernement de la République allemande déclare donc qu'il est prêt à accepter et à signer les conditions de paix imposées par les gouvernements alliés et associés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

VON HANIEL.

Canons et Sirènes annoncent la Paix

Paris, 23 juin. — Entre six heures quarante-cinq et sept heures, des salves d'artillerie ont été tirées et les sirènes, qui donnaient l'alerte lors des raids d'avions allemands, ont mugi pour annoncer aux Parisiens que les Allemands avaient enfin accepté de signer le traité !

LES ALLEMANDS
coulent aussi
LEURS NAVIRES DE KIEL

Genève, 23 juin. — **Les Allemands viennent de détruire aussi leurs navires de guerre dans la base de Kiel. Il est impossible de se procurer d'autres détails.**

Le coulage de la flotte allemande

Les alliés délibèrent

Paris, 23 juin. — Les Quatre se sont réunis ce matin à onze heures place des Etats-Unis, chez M. Wilson; mais il n'y avait pas moins de quarante personnes. Les représentants des différentes amirautés étaient, en effet, convoqués en même temps que les chefs d'Etat au sujet de l'affaire de Scapa-Flow.

M. Lloyd George s'est montré très ému du manque de précautions prises par les autorités navales anglaises, et a fait prévoir des sanctions. Les alliés estiment que les Allemands ont commis un acte de guerre particulièrement incriminable en raison de son caractère.

Ils n'entendent pas le lier à la question de paix, qui pourrait en être retardée. L'affaire sera réglée à part. Les Quatre sont unanimes à considérer le fait comme grave et de nature à ouvrir à la France un droit absolu à des compensations qui ont déjà pris corps par l'organe de nos représentants.

A LA CHAMBRE

Les crédits militaires

Paris, 23 juin. — La Chambre tient une séance exceptionnelle pour discuter les douzièmes provisoires applicables au deuxième semestre de 1919 en ce qui concerne les dépenses militaires.

M. Pasqual (Nord) réclame le paiement de la solde et de la prime de démobilisation des prisonniers de guerre.

M. Abrami répond que des ordres ont été donnés pour activer les paiements.

M. Lauche demande au gouvernement de rechercher des économies dans le budget de la guerre. Le nombre des voitures en service dans l'armée a augmenté depuis l'armistice. La commission doit demander un état de la situation des automobiles. On en détruit chaque jour.

M. Gilbert Laurent : Et les médecins des pays envahis ne peuvent s'en procurer !

M. Lauche : Nous ne voulons plus qu'on gâche l'argent du pays. J'ai fait une enquête dans les camps d'aviation. C'est le gâchis.

M. Géo Gérald : Il faut des sanctions. Qu'on en propose à la Chambre ! (Très bien, très bien.)

M. Lauche : Nous allons demander des milliards aux Français, et on gaspille sans cesse. Dans toute la France, des voitures font 300 ou 400 kilomètres par jour pour des officiers qui se déplacent. Il faut que cela cesse. (Vifs applaudissements.) Dans aucune administration, on ne compte plus. Il faut que le gouvernement fasse une enquête. (Applaudissements.)

M. Benazet, rapporteur : Des enquêtes nous ont amené à cette conclusion qu'il n'y avait ni plan d'ensemble ni contrôle dans l'aviation et l'automobile. C'est le gaspillage partout. Pour une course de quarante kilomètres, au lieu de prendre le chemin de fer, un général prend une auto de 50 chevaux; des lieutenants, des capitaines usent de moyens de transport coûteux. Nous espérons que le gouvernement prendra les mesures et sanctions nécessaires. Il faut faire cesser des dépenses devenues inutiles. (Vifs applaudissements.)

M. Abrami : Les réformes sont en cours pour le service des automobiles. Pour les sanctions, le président du conseil est seul compétent. (Exclamations.)

M. le lieutenant-colonel Pélissier (Nord) : C'est surtout la surveillance qui manque. Il est actuellement difficile de se procurer des pneus dans le commerce, mais des automobilistes militaires en vendent.

M. Accambray fait un triste tableau des régions de l'Aisne. L'autorité militaire et les troupes n'ont pas été à même d'aider à la reconstitution. Il insiste sur le manque de logements habitables et de ravitaillement, et se plaint des crédits insuffisants attribués à son département pour la reconstitution du cheptel volé par l'ennemi.

La discussion générale est close, et l'on passe à la discussion des articles.

La commission du budget, au lieu des crédits pour six mois que sollicitait le gouvernement, n'a accordé de crédits que pour un trimestre, de 12 milliards 948 millions 886.000 francs. Les crédits proposés ont été ramassés, avec divers abattements, à 6 milliards 999 millions 386.973 francs. Le total est inférieur de 427 millions au chiffre accordé pour le deuxième trimestre.

M. Henry Paté propose de porter de 400.000 francs à 5 millions les crédits destinés au développement des Sociétés d'éducation sportive et de préparation militaire.

M. Bénazet, rapporteur de la commission de l'armée, et **M. Marin**, rapporteur général, prient M. Paté d'attendre le projet spécial sur l'éducation physique. A l'étude devant les commissions de l'armée et de l'enseignement.

A la demande du ministre, la disjonction est prononcée.

Un amendement de **M. Honnorat**, tendant à exonérer des frais d'études supplémentaires que cause aux étudiants roumains et tchèques la hausse du change, est disjoint à la demande du ministre des finances.

On continuera la discussion demain matin.

LA COMMISSION DE LA PAIX

Le président rappelle que la Chambre a décidé de nommer une commission de soixante membres chargée d'examiner les conditions du traité de paix, et demande quand la Chambre veut procéder à cette nomination ?

On décide d'élire mercredi les candidats, qui seront proclamés vendredi.

La séance est levée.

La grève des mineurs

Paris, 23 juin. — Le conseil national de la Fédération des mineurs s'est réuni aujourd'hui. Tous les grands centres miniers et ardoisiers étaient représentés.

M. Bartuel, secrétaire général de la Fédération, a exposé que l'unité définitive des mineurs est assurée, et les Syndicats se sont engagés à ne faire reprendre le travail que sur l'ordre de la Fédération.

LES DÉNONCIATEURS DE LAON

Les crimes d'Alice Aubert

Elle a fait tuer 5 des nôtres

Paris, 23 juin. — La sinistre figure d'Alice Aubert a dominé tout le débat. A cette conclusion du président : « Voilà cinq morts que vous avez sur la conscience ! » la terrible mégère n'a pas tressaillé. En entendant les exclamations d'horreur de l'assistance, Alice Aubert se dresse à son banc, son dur regard rivé à celui du président, elle s'explique au début sur ses rapports avec les officiers allemands dont elle fut la maîtresse, puis elle aborde le récit des deux missions d'espionnage qu'elle a reçues des Allemands, et pour lesquelles elle a touché 200 et 600 francs.

Alice Aubert soutient n'avoir rapporté aucun renseignement. En février 1917, Alice Aubert écrit au capitaine allemand Meissner pour l'aviser qu'elle a une affaire à lui proposer. Il accourt avec Thomas. Elle lui dénonce des tirailleurs cachés à Anguilcourt. On part pour La Fère pour retrouver Daubenton. Elle l'indique à Thomas, qui, par la manière forte, a vite fait de l'amener aux aveux. Thomas part pour Anguicourt; il va droit chez le maire, M. Fricoteaux, et l'amène à la demeure de Mme Hain, où il sait les tirailleurs cachés. L'héroïque vieillard refuse de trahir nos soldats. On le frappe, on menace de mort Mme Hain et ses enfants. Pour les sauver, les tirailleurs Abd-el-Kader et Bentuati, qui étaient cachés dans la cheminée, se rendent aux Allemands. Le lendemain, ils étaient fusillés.

Le maire, M. Fricoteaux; l'adjoint, M. Evrard; le garde champêtre, M. Derbois, furent à leur tour fusillés. Le fils Hain, également condamné à mort, vit sa peine commuée. Des représailles terribles atteignirent cinq autres malheureux.

La seconde dénonciation établie contre Alice Aubert n'est guère moins horrible : elle fait condamner à mort le maire de Assis-sur-Serre.

Tirages financiers

OBLIGATIONS COMMUNALES 1892

Paris, 23 juin.

Le numéro 364,529 gagne 100,000 francs.
Le numéro 235,082 gagne 30,000 francs.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :
150,513 333,975
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :
243,197 110,917 232,311 358,456
Les trente numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

232,692	240,747	382,846	341,855	342,926	402,036	245,314	
189,294	196,896	12,406	324,074	192,548	55,245	209,894	
302,611	170,461	459,901	29,222	208,893	8,698	207,431	
73,629	150,220	405,831	143,926	61,732	233,472	275,249	
		360,931	88,026				

OBLIGATIONS FONCIERES 1895

Le numéro 375,552 gagne 100,000 fr.
Le numéro 219,936 gagne 25,000 fr.
Le numéro 418,668 gagne 10,000 fr.
Les trois numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr :
99,085 356,192 390,185
Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

480,850	150,027	188,059	403,415	240,764	224,506	112,699	
457,774	47,878	119,619	317,352	412,544	223,721	479,837	
124,931	377,743	473,646	380,092	206,409	195,031	364,604	
274,287	31,914	161,877	343,245	99,644	271,470	331,133	
428,860	168,766	341,900	493,894	388,347	84,148	450,810	
263,020	215,603	258,665	181,079	50,811	437,397	278,749	
178,760	28,617	306,269	227,976	127,787	272,794	461,059	
			258,298				

OBLIGATIONS COMMUNALES 1906

Le numéro 26,405 gagne 200,000 fr.
Le numéro 569,340 gagne 25,000 fr.
Le numéro 288,[illegible] gagne [illegible] fr.
Ces numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :
[illegible]
Le 5 huit numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :

928,484	357,077	968,814	495,633				
32,689	1,056,319	429,202	378,605				

Les cent numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

176,625	698,979	791,148	1,171,035	569,989	631,477		
978,759	920,115	1,122,136	732,719	977,768	677,502		
883,653	196,894	627,077	98,639	943,906	500,984		
889,224	426,884	964,215	49,750	1,150,294	1,064,022		
94,652	169,444	556,074	707,303	194,932	785		
1,090,519	936,142	1,186,681	985,236	489,390	788,822		
1,017,232	510,880	440,119	1,047,883	853,636	1,148,852		
884,919	1,076,155	662,552	885,143	455,291	958,980		
607,870	269,171	424,490	566,526	1,047,855	813,456		
508,843	769,874	371,956	1,186,097	61,984	887,922		
824,829	728,527	27,869	361,682	951,814	882,479		
860,667	738,376	911,555	327,117	46,754	782,384		
1,061,572	321,276	1,057,948	166,069	631,216	1,181,238		
417,037	509,602	396,923	599,101	564,258	563,709		
103,162	561,671	404,524	1,124,786	34,412	631,656		
1,777,323	54,338	396,945	1,143,986	1,009,032	262,427		
786,925	114,431	371,354	780,218				

Cent numéros gagnent chacun 500 fr.

OBLIGATIONS COMMUNALES 1912

Le numéro 1,706,378 gagne 100,000 fr.
Le numéro 1,159,018 gagne 10,000 fr.
Les douze numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES
OCMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Ligne directe Bordeaux-Montréal

Le vapeur mixte « HUDSON », partant de Bordeaux dans les premiers jours de juillet, prendra des passagers pour toutes les principales localités du Canada, et par connaissements directs des marchandises pour Montréal et Québec.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à l'Agence générale de la Compagnie Générale Transatlantique, 15, quai Louis-XVIII, Bordx. Tél. 89, 298, 1050, 3869.

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Par un radiogramme lancé par le commandant Simon, la Compagnie est informée que le paquebot « Figuig », ayant à bord de nombreux passagers à destination de Bordeaux, a quitté Casablanca le 20 juin, et peut être attendu dans notre port, quai Carnot, mercredi matin, vers quatre heures.

Le débarquement des passagers commencera à sept heures.

LA FLOTTE INTERALLIEE

Le « Frankenwald », un des trois navires de prise allemands, qui était interné à Bilbao, et qui avait été armé par un équipage français, a quitté ce port samedi dernier.

Le « Frankenwald », qui navigue sous pavillon interallié pour le compte du transit maritime, est entré en Gironde lundi après-midi; on ne sait encore s'il montera à Bordeaux et quelle sera la destination ultérieure de ce vapeur.

Le « Frankenwald », qui appartenait à la Hamburg-Amerikanische-Packetfahrt-Gesellschaft, a été construit en 1908, à West-Hartlepool; il a les caractéristique suivantes : tonnage brut, 3,898 tonneaux; longueur, 107 mètres 29; largeur, 13 mètres 71.

BORDEAUX

Il y a un an
25 JUIN 1918

Les troupes italiennes réoccupent complètement la rive droite de la Piave. L'ennemi se replie en désordre et laisse de nombreux prisonniers entre les mains de nos alliés et des contingents franco-anglais.

Grandiose manifestation à Vérone à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Solférino. Les troupes françaises y sont acclamées.

Le général Alexeieff s'empare d'Irkoustk.

Réception enthousiaste à Bordeaux des auto-canonniers belges revenant de Russie.

L'acceptation de l'Allemagne

L'IMPRESSION A BORDEAUX

La nouvelle que le gouvernement allemand était disposé à signer le traité de paix tel qu'il lui a été présenté s'est promptement répandue lundi soir dans notre ville et dans la région. A vrai dire, beaucoup de nos concitoyens s'attendaient à cette nouvelle; ils avaient l'impression que les Boches capituleraient devant les dispositions militaires prises en cas de refus.

Sur les places, dans les rues, des groupes se formaient, et les commentaires allaient leur train. L'allégresse était générale.

Dès l'aube, mardi matin, la ville a pris un air de fête. Les drapeaux alliés flottaient au fronton des monuments publics. De nombreuses maisons particulières étaient également pavoisées.

Il y a aussi grande joie dans les casernes, où l'on s'apprête à célébrer avec un enthousiasme bien compréhensible la victoire définitive de l'Entente sur les empires centraux.

Le mouvement corporatif

Une manifestation en ville

Lundi matin, les grévistes, formés en monôme, sont partis de la Bourse du travail et ont parcouru l'itinéraire ci-après : rue Duffour-Dubergier, place Pey-Berland, rue Vital-Carles, cours de l'Intendance et du Chapeau-Rouge, les quais et le pont de pierre. Quelques-uns d'entre eux portaient des pancartes avec des inscriptions diverses.

La promenade s'est faite au chant de l'« Internationale ».

La dislocation des manifestants a eu lieu à la Bastide. Il ne s'est produit aucun incident.

Ajoutons que la situation de la grève lundi matin était la même que celle que nous avons exposée dans un précédent numéro.

Les métallurgistes

M. Bascou, préfet de la Gironde, assisté de M. Vacquier, secrétaire général de la préfecture, a reçu, lundi, dans son cabinet, une délégation du Syndicat patronal des métallurgistes et les délégués du Syndicat ouvrier de cette corporation. Les pourparlers sont donc repris entre les deux parties; ils se poursuivront mardi, et il y a lieu d'espérer qu'une solution pourrait intervenir prochainement.

Les boulangers

Une délégation de patrons boulangers a été également reçue lundi par M. le Préfet.

M. Bascou a proposé aux membres de cette corporation de constituer une commission qui serait chargée de faire une enquête économique sur la situation des patrons boulangers. Ces derniers ont accepté la proposition de M. le Préfet.

Les entrepreneurs de chargement et de déchargement

Une délégation du Syndicat des entrepreneurs de chargement et de déchargement du port a eu, lundi matin, un entretien avec M. Bascou.

ARRIMEURS ET MANŒUVRES

Le Syndicat des arrimeurs et manœuvres (rive gauche) nous prie d'insérer la « lettre ouverte » ci-après, qu'il a adressée à tous les patrons arrimeurs, syndiqués ou non :

« Le Syndicat des arrimeurs et manœuvres a décidé de soumettre à MM. les patrons arrimeurs une nouvelle demande de reprise du travail.

» En conséquence, nous vous serions obligés de bien vouloir nous faire connaître votre décision à ce sujet.

» Nous joignons à la présente lettre une copie des conditions du contrat de travail soumis le 17 mai 1919 au Syndicat des patrons arrimeurs, ledit contrat ayant été signé en leur nom par M. Bitaly et M. Sursol.

» Veuillez agréer, etc. »

Prix aux ouvrières et employées

Les trois prix de 200 fr. créés par la ville de Bordeaux en faveur des ouvrières et employées qui se sont distinguées par leur dévouement et leurs longs services dans les maisons et ateliers où elles sont occupées ont été attribués pour l'année 1919 à :

Mme Duthil, 45 années de services consécutifs dans la maison Marie Brizard et Roger (fabrique de liqueurs).

Mme veuve Jamain, 43 années de services consécutifs dans la maison A. Bossière (cuirs et peaux).

Mme veuve Labadie, 42 années de services consécutifs dans la maison G. Videau (marchand tailleur).

Prix Camille Godard

Chaque année, la Société d'horticulture de la Gironde organise un concours qui est doté de primes en espèces. Ce concours a pour but d'encourager les cultures fruitières et maraîchères situées dans le département de la Gironde.

Les personnes désireuses d'y participer devront envoyer leur adhésion avant le 15 juillet, terme de rigueur, au siège de la Société, 25, allées de Tourny, ou à M. R. Morain, secrétaire, 54, place des Capucins, qui se tiendra à leur disposition pour les renseignements.

Société Philomathique

La distribution des prix aux élèves des cours d'adultes de la Société philomathique aura lieu en séance solennelle, le dimanche 29 juin courant, à 14 heures, dans la salle de spectacle du Grand-Théâtre.

Les personnes munies de cartes roses entreront par la porte de la rue Louis; celles munies de cartes blanches, jaunes et vertes devront se présenter à l'entrée de la place de la Comédie.

Œuvre bordelaise d'hospitalité de nuit

L'assemblée générale de l'œuvre a eu lieu le samedi 23 mai dernier, à l'asile Nelly Brandenburg, sous la présidence de M. Henri Candel. Dans cette réunion, M. le Secrétaire général a donné lecture de son rapport sur l'exercice 1918, durant lequel l'asile Nelly brandenburg a reçu 585 adultes et 105 enfants.

Le nombre des lits accordés s'est élevé à 7,010, thiffre dépassé seulement une fois depuis l'ouverture de l'asile. L'œuvre a placé 32 femmes.

Depuis l'ouverture de son premier asile jusqu'au 31 décembre 1918, l'œuvre bordelaise d'hospitalité de nuit a hospitalisé 17,590 personnes auxquelles il a été accordé 134,327 nuits.

L'ouverture de l'asile Albert Brandenburg, transformé durant la guerre en hôpital auxiliaire n. 18 S. S. B. M., a été fixée au mois de septembre. Aussi, le comité fait-il un pressant appel auprès de ses concitoyens, pour qu'ils lui permettent de reprendre son entière action charitable, malgré la hausse considérable que subissent les frais d'entretien et de fonctionnement des asiles de l'œuvre.

Beaux-Arts

M. William Laparra, dont la production est toujours si variée d'inspiration et de facture, mais toujours dominée par le scrupule de la belle matière, nous présente quelques œuvres récentes de haute tenue : des Espagnoles peintes d'un rythme large et dans une pâte savoureuse; des intérieurs et des maisons basques, d'une fidélité attendrie, et des têtes de femmes au turban, modelées avec une grâce robuste et de précieux accords de tons.

Des fleurs ne sont pas moins attachantes par la sûreté de la construction et la virtuosité de l'ambiance comme des correspondances. Très chaleureux succès de cette exposition auprès des amateurs.

Les Américains quittent Bordeaux

DEUX RECEPTIONS A L'HOTEL DE VILLE

La base américaine de Bordeaux s'apprête à quitter notre ville pour rentrer aux Etats-Unis. Ayant à cœur d'affirmer leur sympathie aux officiers de cette base qui depuis près de deux années sont nos concitoyens, le général en chef commandant la 18e région, la municipalité et la Chambre de commerce se sont groupés pour organiser une réception en leur honneur.

Le maire de Bordeaux a mis les salons de l'hôtel de ville à la disposition de la commission organisatrice de cette manifestation, qui aura lieu jeudi prochain 26 juin courant, à 5 heures de l'après-midi.

A l'occasion du départ pour les Etats-Unis des étudiants américains attachés à l'Université de Bordeaux, une réception semblable sera offerte par le général en chef, la municipalité, la Chambre de commerce et le Comité franco-américain.

Les étudiants seront reçus dans les salons de l'hôtel de ville samedi 28 juin, à 4 heures et demie.

Association générale des Etudiants

L'Association générale des étudiants a donné mercredi soir, chez Grisch, rue de Marseille, un banquet auquel prirent part environ cent cinquante de ses membres. On remarquait parmi eux de nombreux étudiants américains.

Au dessert, on applaudit l'allocution du président R. de Grailly. M. Mothe, trésorier, prit ensuite la parole et salua la gaîté des étudiants, demeurée vivante malgré les souffrances de la guerre. Enfin, un étudiant de l'armée américaine parla en français et fut très applaudi.

Chacun emporta un excellent souvenir de cette réunion.

Dimanche 22 juin, à 10 h. 30, aura lieu au temple des Chartrons, 10, rue Notre-Dame, une cérémonie commémorative en souvenir des étudiants tombés au champ d'honneur. L'Association invite les familles de nos regrettés camarades, les professeurs, les anciens étdiants et tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse intellectuelle de notre pays, à assister à cette manifestation.

Le président de l'Association s'excuse auprès des personnes qui ne recevraient pas d'invitation personnelle et les prie de vouloir bien considérer comme telle cette note.

Conférence

Le mercredi 25 juin, à 14 h. 30, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, M. le lieutenant Noizet fera une conférence réservée aux militaires, sur le sujet suivant : « Nos frères les martyrs. »

MM. les Officiers en traitement dans les hôpitaux ou en congés de convalescence sont priés d'y assister.

Ecole coloniale d'agriculture de Tunis

Le concours d'admission à l'Ecole coloniale d'agriculture de Tunis aura lieu le 1er juillet 1919. Il ne comporte que des épreuves écrites et peut être subi à Tunis, en France et en Algérie, dans les principaux centres et à l'étranger (consulats français).

Les demandes d'admission doivent parvenir avant le premier jour.

Le programme détaillé et tous renseignements complémentaires sont fournis gratuitement par le directeur de l'Ecole ou l'Office du gouvernement tunisien, à Paris (Palais-Royal, Galerie d'Orléans).

Grave accident

Lundi, vers onze heures, M. Jean Place, âgé de 55 ans, demeurant rue de Galles, sortait de son domicile, lorsqu'en traversant la rue il fut renversé par un side-car américain. Il eut la jambe droite fracturée et fut également blessé à la base du crâne. Il a été transporté dans un état désespéré à l'hôpital Saint-André, salle 10. Une enquête a été ouverte par M. Vergès, commissaire de service à la permanence.

A l'hôpital

Lundi après-midi, vers trois heures, un camion passait sur les quais, en face de la place Richelieu. Par suite d'un cahot, le manœuvre Berthaud, âgé de quarante-cinq ans, qui se trouvait sur le véhicule, fit une chute sur le pavé et se fractura le crâne.

Le malheureux, qui est au service du Transit bordelais, 31, rue Boudet, a été transporté dans le coma à l'hôpital Saint-André et placé salle numéro 10.

Les vols de sucre

L'inspecteur Barsacq et les agents de sa brigade, continuant leurs investigations relativement aux vols de sucre commis aux Docks Sursol, ont appris que deux autres négociants de notre ville avaient acheté, chacun, dix balles de sucre, à l'un des inculpés, au prix de 530 fr. les 100 kilos.

Chez l'un des commerçants, on trouva une grosse partie du sucre. L'autre négociant avait cédé quelques-unes des balles à des confrères de Marmande, d'Agen et autres lieux.

Tout le sucre qui restait chez les deux négociants a été saisi.

Bordeaux la nuit

Un chauffeur du « Bidassoa », nommé Louis-Albert Bouhours, âgé de trente-sept ans, passait, vers dix heures du soir, rue des Faussets, quand il fut assailli par trois inconnus qui, après l'avoir roué de coups, lui enlevèrent sa montre en acier bruni et son portefeuille contenant une cinquantaine de francs et divers papiers.

Quelques vols

On a volé :

Une robe en serge au préjudice de Mlle Marguerite Videau, 13, rue de la Devise.

Une paire de chaussures appartenant à M. Eugène Luneau, livreur, 80, rue du Pas-Saint-Georges.

Une certaine quantité de vermouth au détriment de M. Biais, rue Raze, 16; les auteurs de ce dernier larcin ont été arrêtés.

Le feu

Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi soir, vers neuf heures quarante-cinq, rue Saint-François, 61, chez M. le docteur Stanislas. Il avait été occasionné accidentellement par une lampe approchée de la tenture d'une fenêtre du premier étage. Cette tenture seule a été détruite par les flammes.

Les pompiers, accourus au premier appel, n'eurent pas à intervenir.

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'assises de la Gironde

Session du troisième trimestre 1919

Liste des jurés

Voici la liste des jurés appelés à siéger au cours de la session d'assises qui s'ouvrira à Bordeaux, le lundi 7 juillet, sous la présidence de M. le conseiller Gisbert, assisté de ses collègues MM. Saillard et Séverin.

Jurés titulaires :

Raymond Duboscq, propriétaire, à St-Yzans.
Rigal Itey, propr., à St-Romain-la-Virvée.
Mathurin Roux, propr., à St-Ciers-d'Abzac.
Jean Albert, tapissier, à Bazas.
J. Badiole, doct.-méd., rue de Gourgues, Bordx.
Alfred Allrole, industriel, c. Le Rouzic, Bordx.
Louis Jacquet, courtier, à Fronsac.
Prosper Montauzier, industriel, r. Héron, Bdx.
Vincent Labordé, indust., à Villenave-d'Ornon.
Léon Aubignac, mécanicien, à Talence.
Alfred Léon, ingén., quai des Chartrons, Bdx.
Pierre Brana, forgeron, à Auros.
P. Trabut-Cussac, prop., à St-Quentin-de-Baron
Théophile Méric, propriétaire, à Hure.
Jean Lacampagne, agriculteur, à Allias.
Julien Méric, propr., à Villenave-de-Rions.
Félix Villechanoux, chef de bureau à la mairie, rue Succursale, Bordeaux.
Eugène Lacroix, cultivateur, à Lussac.
Albert Féraudet, propriétaire, à Touliane.
Jean Faucher, négoc., cours de Verdun, Bordx.
Laurent Delpech, secr. de mairie, à Lormont.
Gabriel Delmas, imprim., pl. St-Christoly, Bdx.
Jean Cassan, entrepreneur, à Libourne.
Edouard Darcola, propriétaire, à Arcachon.
Félix Bore, directeur de la manufacture des tabacs, place Rodesse, Bordeaux.
Arnaud Lafarge, propriétaire, à Mauriac.
Pierre Boyrie, cultivateur, à Mios.
François Plazanet, tapissier, place Pey-Berland, Bordeaux.
Jean Meynard, propriétaire, à Berson.
Jacques Musseau, négoc., r. de Tauzia, Bordx.
Henri Augier, poudrier, à St-Médard-en-Jalles.
Thomas Lafitte, propriétaire, au Verdon.
Jean Forsans, négociant, rue Croizillac, Bdx.
Thomas Balauty, sous-brigadier d'octroi, cours Champion, Bordeaux.
Auguste Bois, lithographe, r. de Carros, Bdx.
Edouard Lantz, offic. en retr., r. Cazenave, Bx.

Jurés supplémentaires :

Gabriel Féneteau, plâtrier, r. de Navarre, Bx.
Jean Cazaux, repr. de com., c. Victor-Hugo, Bx
Henri Roucan, négociant, rue Naujac, Bdx.
Ferdinand Sibert, menuisier, r. Condorcet, Bx.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. MATIGNON, vice-président

Le petit cadavre du cimetière de la Chartreuse

Le 10 avril dernier, le cadavre d'un enfant nouveau-né était trouvé dans le cimetière de la Chartreuse, où il avait été jeté par dessus le mur pendant la nuit. L'enquête, ouverte par la police, ne tarda pas à établir qu'une femme Sarrazin, née Laure Bisset, âgée de 24 ans, domiciliée rue Belleville, avait accouché clandestinement chez elle durant la nuit du 8 au 9 avril. On l'interrogea; elle finit par avouer que c'était elle qui avait jeté dans le cimetière, le petit cadavre, ajoutant que l'enfant était mort-né; elle dit même qu'elle avait cru n'avoir expulsé qu'un fœtus.

L'affaire fut mise à l'instruction sous l'inculpation d'infanticide, mais au résultat de l'autopsie, cette inculpation fut abandonnée et transformée en celle de suppression de part.

Poursuivie pour ce délit devant le tribunal correctionnel, Laure Sarrazin a été condamnée à **six mois d'emprisonnement.**

Observatoire de la Maison Larghi

Du 24 juin.

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Maxima de la nuit	14.5	»	»	»
8 heures du matin	15.5	778.0	Nuageux.	E.-N.-E.
Midi	19.5	778.0	Dito.	Nord.
Maxima du jour...	22.5	»	»	»

Chronique théâtrale

GRAND-THEATRE

Mardi soir irrévocablement, dernière représentation de « Cyrano de Bergerac », l'impérissable chef-d'œuvre d'Edmond Rostand, avec la belle distribution du théâtre de la Porte-Saint-Martin : Mme A. Méry, MM. Jean Duval, Damorès, Bourdel en tête. Costumes et mise en scène conformes à ceux de la création. C'est une belle soirée d'art pour laquelle la feuille de location se couvre rapidement. Profiter des dernières places et louer sans augmentation de prix sous le péristyle du Grand-Théâtre.

FRANÇAIS LYRIQUE

Les 5 et 6 juillet, trois représentations de « Jeanne d'Arc », de Jules Barbier, musique de Gounod. Cinq actes, sept tableaux.

Interprétation de tout premier ordre avec Mme Colonna Romano, de la Comédie-Française; Marie Marquet, du théâtre Sarah-Bernhardt. Troupe de 32 hommes et 13 femmes. — Importante figuration.

On loue pour les 3 grands galas.

APOLLO-THEATRE

Mercredi et jeudi, deux soirées de gala avec « Gillette de Narbonne », pour la dernière fois de la saison, avec : Tariol-Baugé, F. Caruso, A. Chambon, Lya Cseddès, René Gamy et toute la troupe.

Samedi et dimanche, « Tariol-Baugé dans « la Mascotte », avec F. Caruso », A. Chambon, Lya Cseddès, R. Gamy, Darnois.

Lundi, bénéfice de Mme Lejeune, grand intermède et « la Cocarde de Mimi Pinson ».

THEATRE DES BOUFFES

Castel jusqu'au délire
Nous fait rire
Qui nous fait gondoler
C'est Pauley
Qui sème l'allégresse,
C'est Nerlesse
Qui joue avec brio,
C'est Mario.....
Si tu veux rire, Bordelais
Va voir la « Revue de la Paix ».

Vendredi, 1re de « la Revue de la Paix ».

TRIANON-THEATRE

Jusqu'à jeudi inclus, représentations de gala avec la célèbre divette Lina Tybor, dans son répertoire. Troupe formidable : Claudie de Sivry, Christiane Arnold, M. Darcilly, M. Netzer, Sylva, Joët, Neurtha, etc.; Dufleuve, Harry-Mass, Bertic, Guise, etc. Au premier jour, les silhouettes bordelaises, animées, d'Albertilus, qui promettent d'être le « clou » de la revue « Voilà ». Location rue Franklin.

ALHAMBRA-THEATRE

Tous les jours, sur la scène : « Ohé ! Venez-y voir », revue en un acte et quatre tableaux, de M. Fontenay, interprétée par nos meilleurs artistes.

SPECTACLES

MARDI 24 JUIN

GRAND-THEATRE. — 8 h. 30 : Cyrano de Bergerac.
TRIANON. — 8 h. 45 : Voilà !
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Ohé ! Venez-y voir !
ALCAZAR. — 8 h. 30 : Oh Vertu ! et le Roi des Camelots.

COIFFURES de ville, de soirées, ondulations, COIFFURES artistiques pour photos, allez chez Henry, 46, Chapeau-Rouge. Tél. 1071

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

Courses à Saint-Cloud

LUNDI 23 JUIN

Paris, 23 juin. — Réunion reposante après la cohue de la veille. Malgré le petit nombre des partants, les courses ont été assez mouvementées. Favoris et outsiders se sont partagé équitablement les allocations.

« Amance » n'a eu aucune peine à enlever le Prix de Bures à ses deux médiocres adversaires.

Grosse surprise dans le Prix de la Cerisaie, où l'on ne s'occupait que de trois concurrents, « Chevron-II », « Brantigny » et « Ursiceni ». Les deux premiers ont très médiocrement figuré, et le dernier, peut-être insuffisamment soutenu par son petit cavalier, n'a jamais pu remonter complètement « Le-Doge-II », qui avait mené de bout en bout.

Le vainqueur avait disputé tout récemment deux courses à obstacles à Enghien et n'avait rien dans son bagage qui le désignât à l'attention. Aussi a-t-il rapporté une jolie somme à ses rares partisans.

« Mourad » a enlevé le Prix du Gif en menant d'un bout à l'autre. Successivement « Reine-du-Rire » et « Mamotte » sont venues l'attaquer, mais sans succès.

Le Prix de Chapet est revenu à « Cocher » qui bénéficiait d'une situation extrêmement favorable vu son âge. Le cheval gris a gardé le commandement du départ à l'arrivée. « Pindare », après une course d'attente prolongée, est venu à la fin enlever la seconde place à « Deilliam » sans menace le gagnant.

On croyait généralement que « Manou » prendrait sa revanche sur « Bus » dans le Prix des Buttes, grâce à la distance plus courte et un léger avantage de poids. Il n'en a rien été; le cheval du Midi a mené, mais dans la ligne droite « Bus » le dépassait pour gagner aisément. « Plume-au-Vent » venait à la fin s'emparer de la deuxième place. « Hermon » a couru comme un cheval en déclin de forme.

Le Prix du Bois-d'Arcy a été pour « Radamès », qui est venu très sûrement à la distance battre « Pamir ». Celui-ci est décédément plus brillant que résistant. La troisième, « Ricabourg » a fort bien couru.

A. BERNARDIN.

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE BURES (à réclamer), 2,500 fr., 2,200 mètres. — 1er, *Amance* (L.